

## **Conférence internationale des ONG (CIONG 2020)**

### **Conclusions de la consultation collective des ONG au questionnaire portant sur les propositions préliminaires de la Directrice générale concernant le Projet de stratégie à moyen terme pour 2022-2029 (41 C/4) et le Projet de programme et de budget pour 2022-2025 (41 C/5)<sup>1</sup>**

Nous vivons actuellement une crise mondiale inédite où la société civile joue un rôle de premier plan dans la riposte à la pandémie. C'est dans ce contexte inédit, et conformément aux dispositions des Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les ONG, qu'à l'occasion de la Conférence internationale des ONG 2020, les ONG partenaires de l'UNESCO ont été sollicitées pour répondre au questionnaire portant sur les propositions préliminaires de la Directrice générale concernant le Projet de stratégie à moyen terme pour 2022-2029 (41 C/4) et le Projet de programme et de budget pour 2022-2025 (41 C/5). Cette contribution concerne plus particulièrement les objectifs stratégiques transversaux, le renforcement du partenariat ONG-UNESCO, les priorités globales, et les recommandations sur le Projet de programme et de budget.

#### **Les objectifs stratégiques transversaux**

Dans l'ensemble, les ONG participantes pensent que les quatre objectifs stratégiques présentés couvrent les problèmes humanitaires les plus importants à l'échelle mondiale et qu'ils déterminent les moyens de les résoudre. Toutefois, la crise sanitaire a aussi mis en évidence de nouvelles questions sensibles qui pourraient aussi devenir « des objectifs stratégiques supplémentaires » comme les problèmes de santé liés à la pandémie.

Tout en reconnaissant que les termes utilisés comme société durable et protection de l'environnement, diversité culturelle et réduction des inégalités reflètent la vie quotidienne, certaines ONG attirent l'attention sur la nécessité de relier les objectifs stratégiques et leurs effets aux réalités de terrain, en tenant compte tout particulièrement des conséquences de la crise de la COVID-19 sur l'ensemble des populations.

---

<sup>1</sup> [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374496\\_fr](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374496_fr)

Les ONG soulignent l'importance de l'éducation, aujourd'hui et à moyen terme, comme un outil puissant et une base pour toute action menée sur le terrain pour faire face aux crises, et garantir de meilleures conditions de vie. Une "Éducation pour tous" est désormais une urgence vitale pour lutter contre les inégalités croissantes, et une éducation de qualité une condition préalable pour envisager un monde plus juste.

Une éducation pour tous implique une réduction de la fracture numérique révélée par la crise et la prise en compte du risque de non-retour à l'école, en particulier des filles. Le numérique est vu à la fois comme une opportunité et une menace. Il y a un risque que les nouvelles technologies perpétuent les discriminations et aggravent la violence ; on s'inquiète aussi de la manière d'éviter la désinformation et les fausses informations. Cet aspect est sous-représenté dans la description actuelle de la stratégie.

Plus que jamais l'éducation doit être repensée en termes de droits humains, notamment pour les plus vulnérables (personnes handicapées, peuples autochtones et enfants défavorisés).

Une éducation de qualité impose une formation adaptée aux acteurs du monde éducatif mais aussi aux familles, qui doivent ensemble relever le défi d'une pédagogie basée sur l'enseignement à distance. L'UNESCO devrait promouvoir les opportunités d'alphabétisation numérique avec des formations adéquates, les bibliothèques mobiles et les laboratoires Internet mobiles, l'accès aux ordinateurs et aux smart phones, en particulier pour les femmes et les filles, et l'accès universel à Internet.

La notion de citoyenneté mondiale reste une priorité et doit être approfondie. Elle est aussi un atout pour lutter contre le réchauffement climatique. L'impact du changement climatique sur la culture mais aussi l'importance du rôle de la culture dans la lutte contre le réchauffement climatique sont des réalités à prendre en compte par l'UNESCO. Les ONG précisent que les objectifs stratégiques ne pourront être atteints qu'avec le concours actif des cibles bénéficiaires, notamment les jeunes qui doivent devenir véritablement des acteurs de changement pour un monde pacifié.

### **Le renforcement du partenariat entre les ONG et l'UNESCO**

Toutes les ONG qui ont répondu à l'enquête ont convenu que le renforcement du partenariat entre les ONG et l'UNESCO est une condition préalable et ne doit pas être négligé dans la stratégie à moyen terme de l'Organisation, particulièrement en ces temps de crise mondiale. La riposte à la pandémie ne peut être efficace sans la prise en compte des expertises des ONG qui luttent au plus près des populations ; l'UNESCO et les ONG pourraient s'unir davantage pour mener des actions complémentaires, notamment grâce à une collaboration renforcée avec les Bureaux hors siège et les Commissions nationales, dans le cadre de la réalisation de l'ODD 17.

Le rôle des ONG dans la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO est incontournable et établir des liens étroits avec les commissions nationales, dans une relation d'égalité entre

Nord/Sud est une nécessité. Afin de mieux y parvenir, la diffusion des politiques ou directives de l'UNESCO par le biais du site internet UNESCO pourrait être encore améliorée.

Une prise en compte du rôle croissant des communautés Internet et des réseaux sociaux des jeunes, en tant que partie active de la société civile, serait également profitable à la réalisation des objectifs partagés par les ONG et l'UNESCO.

Le renforcement du partenariat ONG-UNESCO contribue non seulement à la réalisation de l'ODD 17, mais aussi à la réalisation de chacun des ODD qui s'avère de plus en plus contraignante avec l'impact de la pandémie sur leur mise en œuvre. Par leurs actions au plus près des populations, en accord avec les priorités de l'UNESCO, les ONG partenaires sont des interlocuteurs et des acteurs clés pour la reconstruction du monde à venir.

Les ONG rappellent également leur rôle, conformément aux Directives relatives au partenariat, dans l'élaboration des programmes de l'UNESCO et leur apport constructif aux réflexions menées par l'UNESCO, particulièrement en cette période critique.

### **Les priorités globales de l'UNESCO**

Les ONG remercient la Directrice générale pour la clarté des priorités globales de l'UNESCO énoncées dans le document 210EX/22. Elles portent à sa considération la nécessité d'une méthodologie pour leur mise en œuvre et des orientations plus en adéquation avec les réalités de terrain et les besoins des populations. Les priorités de l'UNESCO pourraient permettre une collaboration horizontale et mieux définie avec les ONG avec un échange de connaissances approfondi.

Les ONG rappellent les questions qu'elles jugent urgentes, et essentielles, à inclure dans l'agenda de l'UNESCO : la liberté d'expression, l'éducation pour tous, l'égalité des genres, l'accessibilité aux sciences et aux technologies, le changement climatique, une meilleure synergie entre l'UNESCO et les ONG sont parmi les plus fréquemment mentionnées.

Par ailleurs, renouvelant le rôle décisif de l'éducation comme priorité principale et transversale, les ONG insistent sur l'importance du dialogue interculturel et la valorisation de la diversité, afin de parvenir à des sociétés plus pacifiques et plus durables.

Il est d'autre part à noter que la plupart des ONG estiment que l'attention de l'UNESCO vis à vis de la participation équitable des jeunes et des femmes devrait être davantage soutenue.

Enfin, les ONG partenaires remercient la Directrice générale de la prise en compte de la lutte contre les inégalités. Pour aller plus loin, elles soulignent l'importance de la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale qui sont des questions transversales pour toutes les priorités mondiales.

Afin de mettre en œuvre au mieux les priorités de l'UNESCO, les ONG s'interrogent sur la pertinence d'une stratégie commune ONG-UNESCO, en connexion avec d'autres organisations internationales (l'Union Africaine, l'AMCOW, l'OEA, le CARICOM, l'AOSIS, mais aussi ONU Femmes, les organisations de jeunesse, l'OMS etc.).

## **Projet de programme et de budget 41C/5**

Les ONG se sont également penchées sur le Projet de programme et de budget 41C/5 et ont exprimé leur intention de considérer l'UNESCO comme une organisation transparente, exigeant une responsabilité totale de ses bureaux hors siège et de ses Commissions nationales.

Quelques questions importantes ont été soulignées, notamment la vigilance de l'UNESCO à veiller à ce que les plus pauvres ne soient pas laissés en chemin et que le principe de la restitution des aides financières permette de dénoncer les mauvaises pratiques qui pénalisent les bénéficiaires de très nombreux programmes.

Les ONG soulignent leur rôle de soutien et d'investissement pour la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO. Elles suggèrent de mettre en lumière les contributions en nature des ONG (bénévolat, éducation non formelle, soins aux personnes, frais d'administration etc.) dans le 41C/5. Cependant, les ONG alertent l'UNESCO sur la diminution de leurs ressources financières, dues aux conséquences de la crise, qui fait craindre des difficultés pour maintenir tous leurs programmes d'aide aux populations et, par là-même, leurs contributions à la réalisation de l'Agenda 2030.

Dans une crise de confiance inédite, une bonne gestion financière de l'UNESCO permet de s'assurer de sa crédibilité et du respect de ses missions envers les populations. Dans ce cadre, les ONG se félicitent de l'introduction d'une stratégie de gestion financière à long terme.

**En conclusion**, toutes les ONG consultées considèrent que les initiatives de la Directrice générale visant à intensifier le dialogue entre l'UNESCO et les ONG partenaires, et leur participation aux processus de travail de l'Organisation, sont particulièrement importantes et opportunes dans le contexte de crise actuelle.

Les ONG assurent la Directrice générale de leur soutien et de leur participation active aux réflexions menées par les Etats membres et le Secrétariat, comme l'ont montré les récents travaux des ONG sur le renforcement du partenariat ONG-UNESCO

Les ONG remercient la Directrice générale de ses propositions et elles s'engagent auprès du Secrétariat à renforcer l'impact des objectifs stratégiques et des priorités de l'UNESCO dans ce contexte de crise mondiale sans précédent qui affecte toutes les populations, particulièrement les plus vulnérables.